

Vos références

Numéro fiscal

Référence de l'avis :

Numéro de propriétaire :

Département d'imposition :

Commune d'imposition :

Débiteur(s) légal(aux) :

le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle :

Date d'établissement :

Date de mise en recouvrement :

Identifiant service :

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
- du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

* (service gratuit + coût de l'appel)

droits@cgflp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données personnelles n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Taxes foncières 2023

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2022	%	%	%	%	%	%		
	Taux 2023	%	%	%	%	%	%		
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2022									
Cotisation 2023									
Variation	%	%	%	%	%	%	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations

Proprié

